

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
ROIFFIEUX

\*\*\*\*\*

Séance du **26 juin 2012**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil douze et le vingt six juin à 20 heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Maurice BERCHU**, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BOROT Valérie, CHAMBON Martine, CHAZOT Franck, CLAVIER Philippe, CLEMENT Nathalie, DELORD Christophe, FAURIE Christophe, FROMENTOUX Chantal, GOUDARD Thierry, GRENIER Françoise, HEYRAUD Gérard, JAMONAC Claude, MICHAUD Françoise, PASCAL Joël, POIX Christèle, RACAMIER Nathalie, TETE Jean Louis

Absent ayant donné pouvoir : Mme AUBERT Jocelyne (Mme MICHAUD Françoise), Mme MARTEL Danièle (M. CLAVIER Philippe).

Absent : MAULARD Alain

Absent excusé :

Arrivée en cours de séance :

Secrétaire de séance : Mme BOROT Valérie.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le mardi 19 juin 2012.

---

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2012

Présents : 18      Votants : 20      Pour : 16      Abs : 4      Contre : 0

**2012.06.01- AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE EN LIAISON CHAUDE**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'une procédure adaptée a été lancée pour retenir le prestataire concernant la fourniture et la livraison en liaison chaude de repas au restaurant scolaire car le marché initial arrive à échéance.

Les caractéristiques du marché sont les mêmes qu'en 2008 à savoir, un marché à bons de commande pour un an renouvelable par reconduction expresse pour une durée maximale de quatre ans avec un minimum prévu de repas de 4200 et un maximum de 16 800 par an.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le samedi 9 juin à 9h00 afin d'étudier les offres et d'établir un classement des offres, un seul prestataire a répondu à cette offre

Monsieur le maire propose aux conseillers de retenir l'offre suivante:

- ESAT prix du repas 3.60€ TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Approuve la proposition faite par la commission d'appel d'offres**

**-Autorise monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces relatives au marché.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## 2012.06.02– PRESENTATION DU PROJET D'ENCADREMENT PAR L'ONF DES TRAVAUX EFFECTUES EN REGIE COMMUNALE

Monsieur le maire présente aux conseillers municipaux un devis dans lequel l'ONF propose d'encadrer les employés communaux dans la réalisation de travaux d'entretien de la forêt communale, ces travaux permettent notamment d'améliorer l'accessibilité à la forêt communale.

Le devis pour la réalisation de cette prestation s'élève à 1 339.52€ TTC à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Autorise la dépense
- Autorise monsieur le maire à accepter ce devis.

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## 2012.06.03– DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL N°1

Monsieur Jamonac adjoint aux finances présente aux conseillers municipaux une décision modificative n°1 du budget.

La modification intervient pour les travaux qui ont été réalisés route du Grand Pré pour le compte du syndicat Cance Doux, la participation financière au centre aéré, ainsi que la mission maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction du bâtiment technique.

Dépenses			Recettes		
<b>Fonctionnement</b>					
<b>6574</b>	Subventions (participation aux vacances d'été 2011)	+ 700			
<b>022</b>	Dépenses imprévues	-700			
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>		<b>0</b>
<b>Investissement</b>					
<b>2313 Op 57</b>	Construction	<b>+720</b>	<b>4582 01</b>	Syndicat Cance Doux	<b>+3400</b>
<b>020</b>	Dépenses imprévues	<b>+ 2680</b>			
<b>Total dépenses investissement</b>		<b>+3400</b>	<b>Total recettes investissement</b>		<b>+3400</b>

Dépenses imprévues fonctionnement = 88 000-700 = 87 300€

Dépenses imprévues investissement = 82 150 +2 680= 84 830€

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Approuve cette décision modificative n°1 au budget principal.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.06.04– LOCATION DE LA SALLE ROSE**

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que le conseil général de l'Ardèche dans le cadre de la formation des assistantes maternelles souhaite organiser des journées de formation sur la commune de Roiffieux.

En effet, dans le but de faciliter l'accès à ces formations obligatoires des assistantes maternelles, il a été demandé l'utilisation de la salle Rose pour 10 jours de formation de 9h30 à 16h30.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser le prêt de la salle Rose pour l'organisation de ces formations moyennant une participation aux frais de 30 € par jour de formation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

**-Autorise la mise à disposition de la salle Rose pour 10 jours de formation.**

**-Autorise Monsieur le maire à signer les divers documents concernant la participation financière demandée.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.06.05– AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS CONCERNANT LE MARCHE PUBLIC DE RENOVATION DE LA SALLE DE LA GARDE**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires pour la rénovation de la salle de la Garde, ils concernent le lot 3 menuiseries isolation et le lot 4 peintures ces travaux font l'objet d'un avenant.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot menuiserie s isolation s'élève à 4 136.87 € HT soit 4 947.70€ TTC, ce qui porte le montant total du lot à 41 225.75€ HT soit 49 306.00 € TTC.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot lot peintur es s'élève à 2 919.00€ HT soit 3 491.12€ TTC ce qui porte le montant total du lot à 15 747.15€ HT soit 18 833.59 € TTC.

Monsieur le maire précise que le montant de ces avenants n'ont pas d'incidence sur la somme globale du marché car ils sont compensés par les économies réalisées sur le lot 6 relatif au sol sportif.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Adopte l'avenant n°1 pour le lot 3 d'un montant de 4 136.87 € HT soit 4 947.70€ TTC.**
- **Adopte l'avenant n°1 pour le lot 4 d'un montant de 2 919.00€ HT soit 3 491.12€ TTC.**
- **Autorise monsieur le maire à signer ces avenants.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.06.06– LOYER LOGEMENT RUE DE LA POSTE**

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux que la commune est propriétaire d'un appartement situé au centre commercial 53 rue de la poste, 07100 ROIFFIEUX.

Selon le contrat de bail passé avec Madame Jacqueline HAMON, la révision du loyer peut intervenir au terme de chaque année du contrat soit le 01 juillet.

Pour mémoire le loyer a été augmenté en 2011 il actuellement de 538€.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter le loyer cette année.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Décide de ne pas augmenter le loyer du logement il reste donc à 538€ hors charges.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.06.07– RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX CANCE-DOUX**

Monsieur le maire présente aux conseillers le rapport annuel du Syndicat des eaux Cance-Doux sur la qualité de l'eau, il demande aux conseillers d'en prendre acte.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Prend acte du rapport annuel du syndicat des eaux Cance-Doux.**

Présents : 18

Votants : 20

Pour : 20

## **2012.06.08– AUTORISATION DE SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE FOURNITURE DE GAZ**

Monsieur le Maire présente aux conseillers la proposition commerciale de Gaz de France établie pour le point de consommation du Complexe de la Garde pour une durée de 3 années à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 jusqu'au 30 juin 2015, le contrat actuel arrivant à échéance au 30 juin 2012.

Pour une consommation prévisionnelle de 43 Mwh

**Le prix de l'abonnement proposé** est de **159,24 € HT/an** au lieu de 118,61 HT/an actuellement

**Le prix de la consommation proposé** est de **55,8 € HT/ Mwh** au lieu de 51,13 € HT/Mwh actuel.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Approuve le contrat de gaz proposé par GRDF**
- **Autorise Monsieur le maire à signer ce nouveau contrat de gaz.**

Présents : 18      Votants : 20      Pour : 16      Contre      Abs 4

## **2012.06.09– COMPLEMENT DELIBERATION SALON DU LIVRE 2012**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que lors de la séance du 24 avril 2012, une délibération approuvait le remboursement des frais des intervenants du salon du livre pour un montant global des dépenses de 1 294.64€.

Au regard des diverses factures il convient de rajouter 40€ à ces dépenses qui correspondent à une participation au frais d'hôtel engagés par un intervenant.

Le nouveau montant des frais de remboursement des intervenants est de 1 334.64€, ce qui reste conforme à la somme prévue dans le budget principal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Approuve le nouveau montant de 1 334.64€ pour le remboursement des frais des intervenants pour le salon du livre 2012.**

Présents : 18      Votants : 20      Pour : 20

## **2012.06.10– DEMANDE DE SUBVENTION AU SDE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que le SDE peut subventionner les communes qui souhaitent remplacer leur éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie. En effet, à l'horizon 2015 l'ensemble des ballons fluorescents devront avoir été remplacés par des systèmes plus économes en énergie.

Après une première évaluation, il apparaît que les quartiers les Sables, les Tilleuls, Suc de la Garde, Rochessieux disposent d'un nombre élevé de ballons fluorescents, il convient donc de prévoir leur remplacement.

Le coût du remplacement est estimé à 60 000€, monsieur le maire propose de solliciter l'aide financière maximale de la part du SDE.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **Sollicite auprès du SDE une aide pour le changement des ballons fluorescents**

Présents : 18      Votants : 20      Pour : 20

## QUESTIONS DIVERSES

### ❖ Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les samedis du 14 juillet au 15 août.

### ❖ Diagnostic agricole

**Monsieur TETE Jean-Louis** fait un compte rendu du diagnostic agricole réalisé par la COCOBA.

Lors de cette réunion plusieurs points ont été abordés. Il a été recensé sur la communauté de communes environ 100 agriculteurs qui exploitent en moyenne 58 hectares. Parmi eux 60 sont pluriactifs 86 hectares de terres ont été consommés en moyenne par l'urbanisation.

Le SCOT souhaite mettre en place des Zones Agricoles Protégées (ZAP) qui auraient pour vocation de protéger les zones agricoles.

Concernant la commune de Roiffieux il reste environ 600 hectares destinées à l'agriculture une surface de 13 hectares environ a été consacrée à l'urbanisation entre 1997 et 2002 et une surface équivalente entre 2002-2007.

### ❖ Tour de France

**Monsieur le maire** informe les conseillers municipaux que lors du passage du Tour de France le vendredi 13 juillet 2012, la RD578 sera fermée à la circulation de 13h30 à 17h00.

### ❖ Urbanisme

**Madame Borot Valerie** informe les conseillers municipaux qu'une réunion a eu lieu concernant la modification du PLU. A l'issue de la réunion il est apparu que la zone Au3 correspondant au quartier de Fély pourrait être totalement ouverte à l'urbanisation, et que la zone Au2 quartier Picancel ne le sera que partiellement.

**Madame Chambon Martine** informe les conseillers municipaux que le passage du jury pour le concours des maisons fleuries aura lieu le 5 juillet dès 16h15 sur la commune.

**Madame Chambon Martine** précise le programme pour les journées du patrimoine qui se dérouleront les 15 et 16 septembre, une exposition sur le thème « il y a 100 ans ». A cette occasion la bibliothèque sera ouverte le samedi et le dimanche. Des balades seront organisées sur la commune dès 15h00 le samedi et le dimanche.

**Monsieur PASCAL Joel** informe les conseillers municipaux que la bibliothèque sera ouverte uniquement les mercredis du 11 juillet au 29 août.

**Monsieur DELORD Christophe** informe les conseillers municipaux que les panneaux de baskets ont été installés à la salle de la Garde.

**Monsieur DELORD Christophe** présente un bilan de la fête de la musique.

Levée de séance 22h25